

Marie Anne Charette de la Contrie

Description



Exécution du général Charette

Marie Anne Charette de la Contrie pose problème. Nous connaissons son rôle durant la

guerre de Vendée de 1793 à 1796, auprès de son frère le général vendéen, mais qu'est-elle devenue après l'exécution de ce frère le 29 mars 1796 à Nantes ? Nul ne le sait... Ni les historiens, ni les érudits, ni même la famille Charette. Pour tenter d'élucider ce mystère, je remarquais une petite phrase dans le livre « *Supplément à la vie du général Charette* » par Le Bouvier-des Mortiers, paru en 1814. Je reste surpris que personne n'ait relevé cette précision de l'auteur qui explique que Marie-Anne place, en octobre 1808, 10.000 francs qu'il lui avait donnés et qu'elle meurt subitement quelques mois après. Jean Meyer, nota dans son article consacré au Bouvier-des-Mortiers dans la revue du Bas Poitou, que Marie-Anne avait tenté de demander des secours au régime Impérial et que Le Bouvier-des-Mortiers l'en dissuada en lui offrant ses droits d'auteur. Ce qui pouvait confirmer les propos du Bouvier dans ses mémoires. Marie-Anne est la fille de Michel-Louis Charette de la Contrie et de Marianne de La Garde de Montjus. Elle est née à Vans (Ardèche) le 31 mars 1757. Elle a au moins une sœur, Marie née à Vans le 3 mars 1751.

Marianne Jean que dessus et le premier avoit acte bat
De Chavete fille legitime a nosse michel Louis
Chavete ancien officier au regiment de brissac et a dam
De la garde de mortuy, née hier sur les neuf
Son parrain a été m^{re} René de Chavete p^{re}
en l'eglise Cathedrale de la ville de Nantes en
1757

106

auquel a p^{re}te Mathieu mossi garcon m^{re}
originaire de la paroisse de St Denis parroy de brens
sur cette ville. Depuis pres de trois ans, de
dem^{re} Anne busson de la villegu de la ville de nantes
a p^{re}te la main marianne besol demeurant sur cette
plusieurs années, originaire de la paroisse de p^{re}vench
ehenne hollandaise et Jacques laire signés avec le p^{re}se
mathieu mossi et marianne besol ont dit ne s'avoir
enquo. Chavete titulaire. L'aveu. L'aveu. Po

Acte de baptême de Marie Anne Charette de la Contrie

En 1758 cette famille s'installe près de Nantes, en la commune de Couffé au manoir de La Contrie, terre d'origine de cette famille ; plusieurs autres enfants y voient le jour dont le futur général Vendéen François Athanase le 2 mai 1763, et un autre frère Louis Marin le 17 avril 1759. Cette famille Charette de La Contrie a au moins neuf enfants, mais lors du partage des biens des parents le 19 avril 1786, seuls Louis-Marin, François Athanase et Marie Anne sont toujours en vie (AD44 – Q680). Les deux frères entament une carrière militaire, Louis Marin dans le Régiment de Viennois, François Athanase comme officier de marine (il participe en particulier à la guerre d'Indépendance Américaine avec les troupes françaises), mais la Révolution de 1789 les pousse à émigrer en 1790/1791 laissant seule Marie Anne dans leur domaine de Couffé ; non sans ressources puisque le 19 mai 1790 François

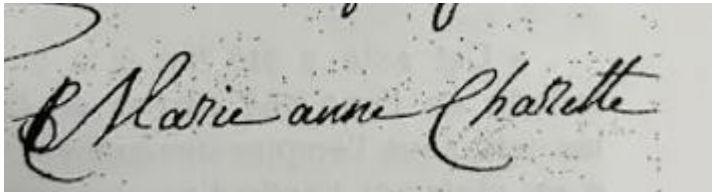
Athanase cède sa part d'héritage à sa sœur par un acte rédigé sous seing privé. Mais l'absence de ce frère généreux ne sera que de courte durée puisqu'il revient en France en 1792 et s'installe en son domaine de Fonteclose au nord de La Garnache en Vendée. En mars 1793 éclate la Première Guerre de Vendée. François va y tenir un rôle majeur, en devenant un des principaux généraux à la tête de la révolte, son frère Louis Marin également revenu d'émigration luttant à ses côtés à partir de 1794. Il en fut de même pour Marie Anne qui devient « la Gouvernante » du quartier général de son frère à Legé. Recherchée par les autorités son signalement est alors diffusé : « *De moyenne grandeur, puissante, avec une grosse figure, le nez relevé, une assez jolie figure, avec les manières du boulangère de campagne* » (Source : « Monsieur de Charette – Françoise Karmina – Editions Perrin, 1993). Les années de guerre qui suivent sont terribles. Marie Anne aurait été capturée et emprisonnée à Nantes (je n'ai malheureusement pas retrouvé son nom dans les registres d'écrou de l'époque), mais finalement libérée elle se cache au cœur de Nantes sous une fausse identité qui lui donne la possibilité d'espionner à son aise. Néanmoins en 1795, lorsque le temps de signer un traité de paix arrive, elle se fait reconnaître et use de son influence pour amener son frère à s'asseoir à la table des négociations qui aboutissent au traité de La Jaunaye le 17 février 1795. Son implication semble payante puisque le 4 mars 1795 elle est rayée de la liste des émigrés et ses biens confisqués lui sont restitués (AD 44 – Q680). Ce ne fut qu'une pause provisoire, puisque la guerre qui reprend en juin 1795 devait se conclure tragiquement par la mort au combat de son frère Louis Marin le 21 février 1796, et par la capture de François Athanase et son exécution place Viarme à Nantes le 29 mars 1796, événement qui devait profondément marquer les dernières années de vie de Marie-Anne.



Masque mortuaire de Charette

Elle s'installe définitivement à Nantes, rue Mably d'abord où elle est signalée en avril 1800, date à

laquelle, avec l'aide d'un ami (Jean Sourisseau, architecte) elle devient usufruitière du terrain place Viarme où son frère fut fusillé (Sources : AD44 – 1Q1205 – 4E2/1020 – Archives du notaire Jean Guillet). Jean Sourisseau le lui revend finalement en 1805. Notons qu'elle avait peut-être en partie financée son achat final en vendant un peu de vin, puisque le 10 juillet 1805 elle acquière auprès de son parent Jacques Nicolas Fleuriot, ex-généralissime de la grande armée catholique et royale, un quart d'un pressoir à vin dont il est propriétaire (Marie-Anne en possédant déjà les trois autres quarts). Vente signée devant le notaire Jean Nugent de Saint-Herblon (44) pour la somme de 400 francs.



Marie-Anne est décédée subitement le 13 mars 1809 dans une maison qu'elle occupe rue de la commune à Nantes. La difficultés pour retrouver ce décès tient au fait qu'il n'est pas mentionné dans les relevés des actes de décès. Mais la mention du Bouvier-des-Mortier permettait pourtant de situer la période. L'inventaire de ses biens après décès fut fait le 21 mars 1809 par le notaire Julien Guillet, en présence de Marie Jeanne Louise Loizel, veuve de son frère Louis Marin, représentant ses enfants Ludovic Athanase Urbain et Athanase, héritiers de Marie Anne. De cet inventaire il ressort une fortune estimée à 9561,80 francs auxquels il faut ajouter sa propriété de la place Viarme estimée à 4000 francs (l'Inventaire de la succession de Marie-Anne Charette est consultable sur notre site, dans la page archive réservée aux membres [inscription gratuite]) .

Rappelons que les deux neveux héritiers de Marie-Anne laissèrent également un nom dans l'histoire, puisque Ludovic devint un des héros de la Guerre qui déchira à nouveau la Vendée en 1815 durant laquelle il fut tué à l'âge de 23 ans. Son frère Athanase se révolta lui en 1832 pour soutenir la Duchesse de Berry. Il avait d'ailleurs épousé la fille du Duc de Berry, Louise Charlotte Marie de Bourbon, Comtesse de Vierzon. Et c'est cette dernière qui hérita du terrain place Viarme et qui s'opposa à la mairie de Nantes en 1853 lorsque cette dernière voulut reprendre le terrain qui avait vu tomber le général Vendéen pour agrandir la place. La procédure entre Louise Charlotte et la ville dure plus de vingt ans et finalement la place fut agrandie, après que la famille Charette eut été expropriée en 1880, malgré le soutien auprès de Caroline, du député Nantais Maurice Sibille. C'est ce dernier qui obtient pourtant que l'emplacement où le frère de Marie Anne tomba fut signalé par un pavé marqué d'une croix que l'ont peut toujours voir de nos jours.



Pavé marquant l'emplacement où tomba le corps du général Charette, place Viarme à Nantes – © Frédéric Augris

Sources :

- Registres paroissiaux de Vans
- Registres paroissiaux de Couffé
- AD44 – Q 680 (Lettre de Marie Anne Charette à l'administration du département, afin de se voir restituer les biens confisqués à son frère après son exécution)
- AD44 – L 879
- AD44 – 1 Q 1205 – 4E2/1020 (Achat d'une maison place Viarme à Nantes le 14 germinal an VIII – Notaire Guillet)
- AD44 – 4E 106/5 (vente de biens par Jacques Nicolas Fleuriot à Marie-Anne Charette le 21 messidor An XIII – Notaire Nugent)
- AD44 – 3E6599 (registre des décès de Nantes)

Proposition de lecture :

[Frédéric Grelier de Concize, du survivant de la Virée de Galerne au cavalier napoléonien](#)

Categorie

1. Biographie féminine
2. Guerres de Vendée
3. Révolution française
4. XIXe Siècle
5. XVIIIe Siècle

Tags

1. Charette de la Contrie
2. Guerres de Vendée
3. Marie Anne Charette de la Contrie
4. Nantes
5. Vendée

date créée

11/01/2019

Auteur

fredericaugris